

Association Cultuelle de l'Eglise Réformée d'Asnières Bois-Colombes (ACERABC) Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2012

Cette Assemblée générale extraordinaire était convoquée afin d'approuver les nouveaux statuts de l'association à la suite de l'union des églises réformée et luthérienne, de choisir le nouveau nom de l'association et d'élire ou ré-élire la totalité des membres du conseil presbytéral.

L'assemblée Générale commence à 11h37. Le nombre de membres présents ou représentés est de 80, la majorité est donc de 41.

- La constitution du bureau est approuvée à l'unanimité.
- L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
- Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.
- Les nouveaux statuts de l'association et le document comparatifs entre les statuts actuels et les nouveaux sont distribués aux personnes présentes.

Didier Acket présente les nouveaux statuts de l'Eglise Protestante Unie après qu'Andréas Lof en ait présenté la dynamique durant le culte. En particulier l'article 4 autorise les envois par moyens électronique, l'article 5 prévoit de 9 à 16 conseillers élus pour 4 ans renouvelables 2 fois, au-delà des 12 ans il faudra l'accord du conseil régional pour un 4^e mandat. Jusqu'à présent, le nombre de conseillers était de 12 à 18 élus pour 6 ans renouvelables indéfiniment.

- Après débat, le titre « **Association cultuelle de l'Eglise protestante unie d'Argenteuil Asnières Bois-Colombes Colombes** » (ACEPUABC) est mis au vote et reçoit 49 votes pour, ce titre est donc adopté.

- Résultat du vote pour les conseillers presbytéraux : 80 votes exprimés, 78 pour la liste proposée, 2 listes modifiées : 2 noms rayés. **Les 12 candidats sont donc élus : Didier ACKET, Arnaud COUPRY, Fanny DE JESUS , Nicole LECOURIEUX , Dieudonné MOUTAPE, Jean Galbert ESSOH, Laure HAUSEUX, Jean-Louis MONTEL, Thomas PETITBON, Irène RANAIVO , Bodo RAZAKALALAO, Patrick SOUBEYRAN.**

Les trois conseillers presbytéraux sortant sont vivement remerciés pour leur engagement et leur travail.

- **Vote pour les nouveaux statuts avec le nouveau titre qui vient d'être adopté : vote pour à l'unanimité.**

- Point financier rapide : au 11 novembre, il manquait 22 000 € par rapport au budget. Ce sont surtout les offrandes nominatives qui sont en retard. Un sursaut est espéré vers la fin de l'année.

- Plusieurs personnes émettent le vœu qu'un point financier soit fait régulièrement tout au long de l'année lors des cultes.

L'assemblée est close à 12h45.